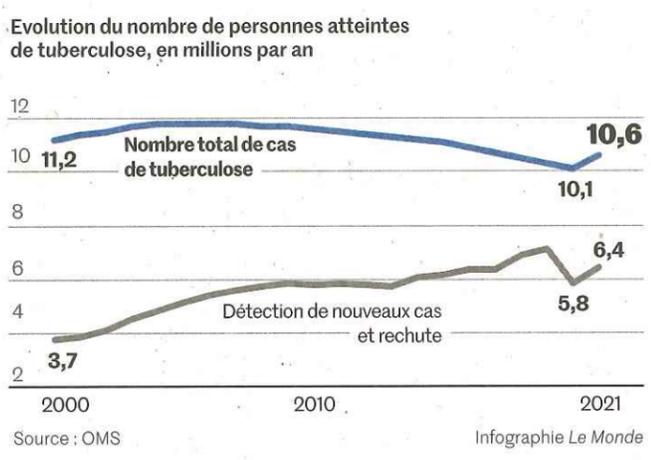


Vendredi, à New York, les Etats ont adopté de nouveaux objectifs, alors que les précédents n'ont pas été atteints

Il s'agit d'écrire le « dernier chapitre » d'une histoire qui dure depuis « des millénaires ». Vendredi 22 septembre à New York, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a tenté de montrer la lumière au bout du tunnel aux représentants réunis lors du sommet contre la tuberculose, dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies qui s'est ouverte mardi. L'OMS et tous les experts martèlent que cette infection pulmonaire peut être prévenue et soignée; elle a pourtant encore tué 1,6 million de personnes en 2021, essentiellement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Les pays membres ont approuvé une déclaration politique fixant plusieurs objectifs, notamment la mise à disposition de traitements préventifs et curatifs pour au moins 90 % des malades et le soutien à la recherche pour un nouveau vaccin. Ils veulent par là revitaliser un combat majeur pour la santé mondiale, que le Covid-19 a fait passer au second plan en éloignant les objectifs adoptés lors du sommet précédent, en 2018.

D'après un rapport de l'OMS paru en octobre 2022, le Covid-19 a effacé quatre ans de progrès. En accaparant les ressources, la pandémie a provoqué une chute de 18 % pour les cas de tuberculose détectés, passant de 7,1 millions en 2019 à 5,8 millions en 2020. L'OMS évoque un « rattrapage partiel » en 2021, à 6,4 millions, soit le niveau enregistré en 2017.



On estime que 40 % des cas de tuberculose, sur 10,6 millions en 2021, ne sont pas diagnostiqués ou pas notifiés aux autorités. La mortalité a augmenté entre 2019 (1,4 million de morts) et 2021, signant un retour, là encore, au niveau de 2017.

La plupart des objectifs de traitement fixés en 2018 n'ont pas été atteints, ni pour la tuberculose « pharmacosensible », qu'on peut soigner avec les traitements de première intention, ni pour la tuberculose « pharmacorésistante », demandant des soins plus lourds. En 2022, tous types de tuberculose et tous âges confondus, il aura manqué 6 millions de traitements pour un objectif fixé à 40 millions. Concernant la tuberculose pharmacorésistante, il aura manqué 675 000 traitements pour adultes sur la cible

fixée à 1,5 million. Le Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme parle en revanche pour 2022 d'un « net rétablissement » dans les 110 pays où il opère, avec 6,7 millions de malades sous traitement, contre 5,8 millions en 2019.

Accès aux traitements

L'objectif financier n'est pas mieux tenu : prévu à 13 milliards de dollars (12,2 milliards d'euros) par an, le financement pour la lutte opérationnelle a plafonné à 5,8 milliards de dollars en 2022, selon l'OMS. Le financement de la recherche n'a atteint que 1 milliard de dollars l'an dernier, contre 2 milliards attendus.

Dans ce contexte, la déclaration politique approuvée vendredi laisse à Christian Lienhardt, médecin épidémiologiste à l'Institut

de recherche pour le développement, une « impression de déjà-vu ». Christophe Perrin, pharmacien chez Médecins sans frontières (MSF), déplore un « delta ennuyeux entre de jolis mots et la prise en charge sur le terrain ». De tels écarts rendaient précisément le sommet de vendredi important pour « réaffirmer les engagements de la communauté internationale », selon Françoise Vanni, la directrice des relations extérieures du Fonds mondial, qui ajoute qu'en marge de la déclaration politique, « beaucoup de conversations à New York ont relancé l'élan ».

L'approche du sommet a réveillé la mobilisation sur la question cruciale de l'accès aux traitements. Deux campagnes portées par la société civile ont enregistré des avancées pour faire baisser le prix de produits essentiels contre la maladie : les tests de dépistage GeneXpert de la société californienne Cepheid, et la bédaquiline du laboratoire américain Johnson & Johnson, une molécule-clé dans la lutte contre la tuberculose pharmacorésistante.

Trois jours avant le sommet, le Fonds mondial et Danaher, société mère de Cepheid, ont annoncé un accord pour la fourniture à prix coûtant de cartouches de test à moins de 8 dollars, une baisse de 20 % par rapport au prix pratiqué jusqu'alors. Stijn Deborggraeve, conseiller au diagnostic des maladies infectieuses chez MSF, a salué un « pas important dans la bonne direction » tout en disant « regretter » que Dana-

her maintienne le prix (14,90 dollars) de son test conçu pour détecter la forme pharmacorésistante.

Concernant la bédaquiline, le Partenariat Halte à la tuberculose (Stop TB Partnership) a annoncé le 13 juillet un accord avec Johnson & Johnson, selon lequel des appels d'offres pour la production de médicaments génériques peuvent désormais être lancés dans cent pays, soit « la plupart des nations à revenu faible ou intermédiaire ». MSF déplore qu'une dizaine de nations en Europe de l'Est et en Asie centrale ne soient pas concernées. De manière générale, selon Christophe Perrin, « les prix restent élevés parce que les politiques de brevets demeurent très agressives ».

Les efforts se poursuivent aussi pour une solution préventive à long terme : le vaccin. Le BCG, seul disponible depuis cent deux ans, est efficace contre les formes graves chez l'enfant mais perd de son efficacité chez les adultes. Parmi la quinzaine de candidats-vaccins sur les rangs pour prendre la relève, le M72 développé par le géant de l'industrie pharmaceuti-

que GSK a montré une efficacité de 50 % chez l'adulte lors d'un essai de phase II, selon la fondation Bill et Melinda Gates, qui a obtenu une licence de GSK pour conduire une étude de phase III en Afrique et dans le Sud-Est asiatique.

Jérôme Salomon, sous-directeur général de l'OMS, a fait part d'un « fort espoir » pour « de nouveaux vaccins efficaces d'ici cinq à dix ans ». L'échéance peut sembler lointaine au regard du développement des vaccins contre le Covid-19. Mais le bacille de Koch, qui provoque la tuberculose, est une « bactérie compliquée », comme l'a rappelé Olivier Neyrolles, directeur de l'Institut de pharmacologie et de biologie structurale (université Toulouse-III-Paul Sabatier/CNRS), jeudi, lors d'un point de presse de l'Agence nationale de recherche sur le sida et les maladies infectieuses émergentes. Il comporte « plusieurs milliers d'antigènes » et « on ne comprend toujours pas très bien quelles sont les réponses immunitaires qui protègent de la maladie », d'après le chercheur.

Selon Françoise Vanni, le vaccin restera un outil parmi d'autres, qu'il faudra combiner avec des systèmes de santé solides et formés. En attendant, la représentante du Fonds mondial souligne les facteurs socio-économiques d'un mal qui atteint et tue en général « des personnes pauvres, marginalisées, stigmatisées, déplacées ou incarcérées ». A ses yeux, « si on fait avancer l'équité, on fera avancer la lutte contre la tuberculose ».

JULIEN LEMAIGNEN

Selon l'OMS, le Covid-19 a effacé quatre ans de progrès contre la tuberculose en accaparant les ressources

Transition écologique : des députés pour un financement sur le long terme

Des élus de la majorité veulent permettre aux collectivités et aux acteurs privés de mieux piloter leur stratégie face au réchauffement

Dans la lutte contre le réchauffement climatique, comment arriver à concilier le court terme, soumis aux variations – la hausse des prix, les colères sectorielles, les élections... –, et l'action sur le long terme ?

D'un côté, le Secrétariat général à la planification écologique a calculé toutes les baisses nécessaires d'émissions de gaz à effet de serre, secteur par secteur, pour arriver à une diminution globale de 55% en 2030 par rapport à 1990. De l'autre, le monde politique rediscute un budget une fois par an, sans projeter les finances vertes sur plusieurs années.

Pour remédier à cette différence de rythme, un groupe de députés de la majorité a déposé, jeudi 21 septembre, un amendement au projet de loi de programmation des finances publiques. Leur idée est de créer un nouveau document cadre, la stratégie pluriannuelle des financements de la transition écologique (SPFTE). « Elle doit permettre à ceux qui produisent, investissent, forment, accompagnent d'organiser leur stratégie sur plusieurs années », peut-on lire dans l'exposé.

Cet amendement a d'abord été jugé irrecevable à cause d'une erreur sur un terme. Mais ces députés veulent maintenant le redéposer lors de l'examen en séance publique, mercredi 27 septembre. Cette initiative vient du cœur de la majorité présidentielle. Il a été pensé par deux anciens conseillers d'Emmanuel Macron, Pierre Cazeneuve (Renaissance), député des Hauts-de-Seine, et David Amiel (Renaissance), député de Paris. Il est cosigné par des figures du groupe, comme son président, Sylvain Maillard (Paris), le rappor-

Ce besoin de visibilité est réclamé par les associations défendant la cause climatique et par le Medef

teur général du budget, Jean-René Cazeneuve, et plusieurs membres de la commission des finances.

Interrogé, Matignon n'a pas réagi. Sans s'avancer, le ministère des comptes publics ne rejette pas l'idée. Lors de plusieurs réunions, le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, s'était dit favorable à une programmation pluriannuelle de ces financements. Un de ses proches, le député du Bas-Rhin Charles Sitzenstuh, est d'ailleurs cosignataire de l'amendement. Pas sûr pour autant que cette proposition soit retenue. A l'automne 2022, un amendement de Pierre Cazeneuve au même texte proposait de créer une loi de programmation pluriannuelle : il avait été voté en première lecture avant de disparaître.

Sécuriser les acteurs

Cette fois-ci, la proposition est un peu différente. Contraints par leur majorité relative qui complique le vote de textes larges, ces macronistes veulent créer un nouveau texte gouvernemental pour accompagner la programmation pluriannuelle de l'énergie, la stratégie nationale bas carbone et le plan national d'adaptation au changement climatique. Les deux premiers doivent être présentés cet automne.

La SPFTE permettrait d'exposer sur cinq ans les crédits prévus par l'Etat, mais aussi les montants que devraient investir les collectivités locales et le secteur privé. Ce document pourrait ensuite être débattu à l'Assemblée nationale et au Sénat, mais le gouvernement serait libre de se passer d'un vote. Une façon de sécuriser les acteurs et de se projeter vers l'objectif de neutralité carbone en 2050.

« Ce texte peut être très efficace, car il permet à tout le monde d'avoir un référentiel ; les collectivités savent où elles peuvent aller, les investisseurs privés peuvent s'appuyer dessus pour définir leur stratégie », affirme Pierre Cazeneuve. Se projeter sur plusieurs années permet de mettre en cohérence tous les financements à moyen terme.

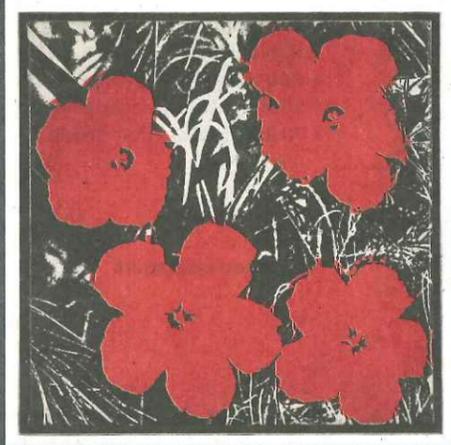
Ce besoin de visibilité est réclamé à la fois par les associations défendant la cause climatique et par le Medef. Dans un rapport très commenté, les économistes Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz estimaient que les montants nécessaires à terme seraient de 66 milliards d'euros dont environ 60 % devraient provenir du secteur privé. Sur ce total, l'Etat investirait annuellement une dizaine de milliards qui serviraient aussi à créer un effet de levier.

Pour le budget 2024, le président, Emmanuel Macron, et la première ministre, Elisabeth Borne, ont prévu une augmentation de 7 milliards d'euros dans le financement de la transition écologique (10 milliards en autorisation d'engagement). Mais rien n'est fixé pour la suite, ce qui fait craindre à certains acteurs que ce court-termisme ne refroidisse les investisseurs privés. ■

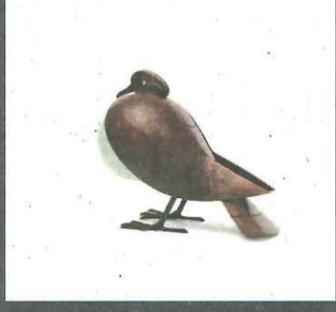
MATTHIEU GOAR

T A J A N
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

Semaine d'expertise - Faites estimer vos œuvres et objets d'art
Du 25 au 30 septembre • 37, rue du Mathurins, 75008 Paris



Andy Warhol (1928-1987)
Flowers, 1964. Vendu 1 445 600 €



François-Xavier Lalanne (1927-2008)
Lampe Pigeon, circa 1991. Vendu 75 400 €



Auguste Rodin (1840-1917)
Éternel printemps, 1884. Vendu 130 000 €

VENTES EN PRÉPARATION
Art Moderne • 28 novembre
Art Contemporain • 29 novembre
Arts Décoratifs du 20e & Design • 21 novembre

Contact : Ariane de Miramon
+33 1 53 30 30 68 info@tajan.com

TAJAN MAISON DE VENTES • 37 rue des Mathurins, 75008 Paris • sur www.tajan.com

